



Personnes ressources pour le processus de la Charte

Tous les membres de la Fédération (les communautés, régions, pays et l'International) sont invités à participer au processus de la Charte et à soumettre leurs réflexions et autres données à l'équipe en charge du processus.

Des personnes ressources ont été identifiées pour soutenir le processus dans toutes les instances de la Fédération. Elles mettent en place le processus, s'assurant qu'il est adapté aux réalités locales et facilité dans leur contexte. (Dans certains groupes, elles assureront l'animation, dans d'autres, elles la confieront à quelqu'un d'autre). Elles conserveront ce rôle tout au long du processus (mai 2019 – mai 2022). Les personnes ressources sont redevables devant leurs responsables respectifs, avec lesquels elles travaillent en étroite collaboration. Au fur et à mesure de la mise en œuvre du processus à travers toute la Fédération, nous pensons qu'un tel rôle permettra de soutenir l'approfondissement continu de notre manière de comprendre notre « Identité & Mission », et de notre engagement à en vivre. Cela donnera de la force à l'ensemble de la Fédération.

Les personnes ressources recevront une formation avant et pendant les premiers mois du processus. Dans certains cas, cette formation sera organisée de manière centralisée, et dans d'autres cas, elle sera délocalisée pour des pays ou des groupes de pays.

L'Adjointe de Formation et la Directrice Inclusion seront disponibles tout au long du processus pour soutenir les personnes ressources dans toute la Fédération.

Nombre estimé de personnes ressources :

- Communautés & Projets : 175
- Régions : 15
- Pays avec structure nationale : 12
- International : 1
- *Total estimé : 203*



Responsabilités clés

La personne ressource :

- Reçoit et transmet toutes les communications relatives au processus
- Inspire et suscite la participation de tous
- S'assure que le processus est vécu de façon inclusive
- S'assure que tous les membres puissent participer, avec une attention particulière pour ceux qui peuvent se sentir en marge (les personnes qui ne sont plus en fonction / ne font pas partie des lieux de réunions habituels / occupent des fonctions de soutien administratif / sont limités dans leurs capacités d'expression verbale et écrite, etc.)
- Travaille en étroite collaboration avec son/sa responsable pour que le processus soit mis en œuvre et fonctionne correctement à l'intérieur de l'instance de la Fédération qu'elle couvre (communauté, région, pays et l'Internationale)
- Coordonne la collecte des données et produit un rapport à l'équipe du Processus de la Charte
- Dans des environnements qui utilisent des langues autres que l'anglais, le français ou l'espagnol, [la personne ressource] travaille avec les : responsable et vice responsable du Processus de la Charte, pour s'assurer que des traductions précises soient disponibles dans les temps

Qualités et compétences requises

La personne ressource :

- Croit à l'importance du processus de la Charte pour la Fédération
- Est bien organisée
- Communique facilement
- Est capable d'inspirer les autres
- Est attachée au principe de l'inclusion et capable de faciliter la participation de tous
- Sait identifier et utiliser les soutiens appropriés
- Est respectée pour son engagement au service de la Mission, et bien intégrée dans L'Arche
- S'engage à assurer l'intégrité du processus sans objectifs personnels ni parti-pris évidents

Durée estimée de l'engagement

Avril 2019 – Mai 2022

Étape 1 : Mai 2019 – Avril 2020

Étape 2 : Mai – Octobre 2020

Étape 3 : Mai – Décembre 2021

Formation : 2 – 5 jours

Coaching et conseils de la part de l'International : 2 jours

Rencontres avec son/sa responsable : 2 jours pour chaque étape. Total de 6 jours

Préparation des sessions : 1 – 5 jours pour chaque étape. Total de 3 – 15 jours

Soutenir ou animer les sessions : 5 – 9 jours pour chaque étape. Total de 15 – 27 jours

Total estimé : 28 – 55 jours sur une période de 3 ans

2 mai 2019